

# Rue de l'Avenir



Bulletin publié par le Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation (GCR) 1/89 6ème année

## OBJECTIF: QUALITÉ DE LA VIE

Insécurité, pollution de l'air, nuisances sonores, tissu urbain déchiré, le trop-plein de circulation motorisée continue à dégrader notre cadre de vie.

Les moyens pour trouver de nouvelles réponses à ces problèmes sont connus.

Reste à convaincre chacun de la nécessité de les appliquer sans trop tarder, avec une approche globale et concertée de l'aménagement de l'espace public.

Dans quel but ? Pour mieux équilibrer les divers modes de déplacements, pour améliorer la sécurité et la qualité de la vie.

Le GCR s'est donné pour mission de promouvoir cette approche et ces objectifs, et d'en convaincre les principaux intéressés, habitants, autorités et professionnels de la circulation et de l'aménagement.

Des choix pris aujourd'hui, dépendra en grande partie le cadre de vie futur des jeunes générations.

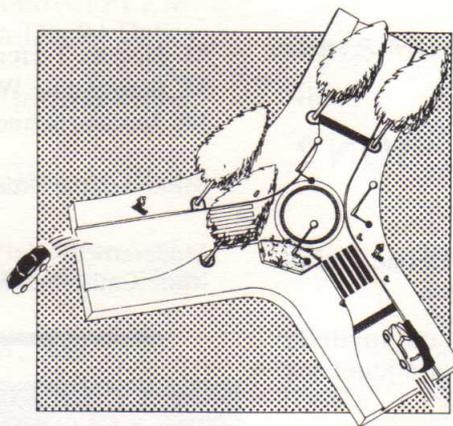
Marc Houvet

PRO JUVENTUTE et GCR/Genève

Deux dates à retenir :

**VENDREDI 7 AVRIL 1989  
A GENÈVE**

un séminaire du GCR sera organisé dans le cadre des ETATS GÉNÉRAUX de la modération de la circulation.



**VENDREDI 6 OCTOBRE  
A FRIBOURG**

aura lieu la 5ème journée «RUE DE L'AVENIR» sur les critères et les coûts d'application des mesures de modération.

### «RUE DE L'AVENIR»

Outil de référence en Suisse Romande pour informer et débattre de l'évolution du concept de modération de la circulation, **veut paraître quatre fois par année** avec un contenu rédactionnel encore plus dense, utile, stimulant.

«RUE DE L'AVENIR» a donc besoin de nouvelles ressources.  
Les 2000 lecteurs du moment peuvent y contribuer.

**Abonnez-vous de suite pour 1989 !** (voir nos offres en dernière page)

